



Ensemble, imposons l'ouverture d'un processus de négociation pour le maintien et l'amélioration de nos droits !

A la CGT, c'est une rentrée offensive sur tous les dossiers chauds mis sur le devant de la scène par le gouvernement et notamment celui de la réforme des retraites mais aussi celui de la Fonction publique. Dans le collectif DOM CGT, nous ne serons pas en reste ; d'ores et déjà nous annonçons la couleur avec une Assemblée Générale le 2 octobre à la Bourse du travail de Paris dans la perspective d'élever de nouveau le rapport de force et le niveau de la mobilisation sur le maintien et l'amélioration de nos droits. Comme c'est le cas depuis que le congé bonifié a été conquis en 1978, de nombreux originaires des départements d'outre-mer ont retrouvé, cet été, leur pays et se sont ressourcés en famille. Mais cette période estivale, propice aux départs, n'a pas bénéficié à tout le monde. Toutes celles et ceux qui ont eu leur droit refusé sont restés sur le carreau, victimes de l'interprétation abusive du Centre des intérêts matériels et moraux (CIMM) qui définit le droit à congé bonifié.

suite pièce à télécharger

Le 2 octobre, Assemblée Générale à 13h30, salle Eugène Hénaff, Bourse du Travail, 85 rue Charlot, 75010 Paris, métro République

fichiers:



[Télécharger 2019_09_19_outre_mer.pdf](#) (82.25 Ko)

Public: [Les Congés bonifiés](#)
[Outre mer](#)

- [A](#)
- [A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank